



Septembre 2021

Dialogues de la DDC sur les systèmes alimentaires 2021 Synthèse



Contexte

L'année 2021 s'avère être la plus importante depuis des décennies pour l'agriculture et la sécurité alimentaire. En effet, c'est cette année que le secrétaire général des Nations Unies António Guterres a convoqué le Sommet des Nations Unies sur les systèmes alimentaires (FSS) dans le cadre de la Décennie d'action visant à atteindre les objectifs de développement durable (ODD) d'ici 2030.

Jusqu'à présent, les efforts visant à encourager des actions rapides et conjointes en vue de transformer les systèmes alimentaires ont été entravés par de profonds désaccords entre les différentes parties prenantes. Pour sortir de l'impasse, garantir un « sommet des peuples » et faire entendre les aspirations et les préoccupations des populations locales dans le monde entier, le secrétariat du FSS a organisé une activité préparatoire au sommet sous la forme de dialogues standardisés sur les systèmes alimentaires. Ces dialogues multipartites visaient à accroître la participation et à contribuer à une compréhension commune des priorités.

En Suisse, la Direction du développement et de la coopération (DDC) s'est imposée tout naturellement en tant qu'institution coordinatrice pour mobiliser un large éventail de participantes et participants provenant de tous ses pays et organisations partenaires. C'est pourquoi la division Programme global Sécurité alimentaire de la DDC a décidé d'accueillir, par l'intermédiaire de son [réseau Agriculture et sécurité alimentaire](#), une série de dialogues indépendants sur les systèmes alimentaires en français, en anglais et en espagnol. Les questions directrices ci-après ont permis de guider les débats.

- Quels doivent être les cibles et les plans d'action pour pouvoir réaliser des progrès dans les domaines suivants : sécurité alimentaire ; agroécologie et résilience climatique ; alimentation abordable, socialement et culturellement acceptable ; régimes alimentaires sains ; économie circulaire dans la filière alimentaire fondée sur des chaînes d'approvisionnement et de valeur plus durables, une réduction des pertes et du gaspillage de nourriture, l'équité sociale, une meilleure utilisation des nouvelles connaissances, une organisation sociale des producteurs et productrices et des consommateurs et consommatrices, la concurrence commerciale, des régimes d'importation et d'exportation, des politiques, des données et des certifications ainsi que l'amélioration des moyens de subsistance des populations rurales ?
- Comment les acteurs et actrices du développement financés par la Suisse devraient-ils façonner leurs programmes et leurs activités afin d'optimiser la durabilité des systèmes alimentaires ?

Les organisateurs et organisatrices ont utilisé ces questions pour développer douze visions concernant les systèmes alimentaires. Chacune d'elles représentait une projection ambitieuse de l'avenir invitant les personnes qui participaient au dialogue à imaginer une situation foncièrement meilleure. Grâce à ces visions, il a été possible d'étudier les problématiques liées aux systèmes alimentaires et les intervenants de ces systèmes, en se concentrant sur un domaine spécifique tel que les politiques en matière de commerce équitable, les partenariats de recherche favorables ou des repas sains à l'école.

Il convient de relever que les dialogues se déroulaient sous la forme de brèves séances de déballage d'idées et de discussions. Les recommandations qui en découlent ne sont pas prescriptives mais doivent

plutôt servir d'inspiration aux actrices et acteurs locaux ainsi qu'aux personnes qui participent au Forum des Nations Unies sur les normes de durabilité (United Nations Forum on Sustainability Standards, UNFSS). Il n'est pas nécessaire de déterminer préalablement les acteurs et actrices du changement et les actions permettant de le provoquer : il convient de les choisir en fonction des besoins particuliers du contexte local. En outre, les groupes n'ont pas eu l'occasion de discuter en détail de la complexité des dynamiques de pouvoir ni de la diversité des facteurs contextuels. Les visions et les recommandations constitueront des lignes directrices importantes qui guideront les activités de la DDC dans le cadre de son engagement en faveur de systèmes alimentaires durables.

Format des dialogues de la DDC

Les dialogues sur les systèmes alimentaires indépendants organisés par la DDC ont eu lieu du 27 avril au 8 juin 2021. Au total, 290 personnes provenant de 69 pays du monde entier y ont participé. Ces participantes et participants représentaient des groupes d'intérêts très variés comprenant notamment des gouvernements locaux ou nationaux, des ONG, des instituts de recherche, des agriculteurs et agricultrices, des organisations internationales et le secteur privé, provenant d'un large nombre de pays, du Brésil à la Chine, de la Suisse à Haïti. Chaque dialogue était organisé en ligne dans des symposiums séparés en fonction des langues (français, anglais ou espagnol) et se déroulait en deux sessions. La première session visait à susciter l'engagement des participantes et participants sur des thèmes précis, tandis que la seconde était consacrée à la définition de pistes d'action. Pour chaque langue, les personnes prenant part aux dialogues étaient réparties en douze groupes de discussion chargés de réfléchir à une vision particulière liée aux systèmes alimentaires, et de soumettre des idées d'actions dans le cadre de l'Agenda 2030.

Les trois séances distinctes par langue ont permis des discussions fluides sans recours à l'interprétation simultanée. Leurs résultats ont ensuite été rassemblés dans une synthèse commune qui doit être distribuée à tous les groupes linguistiques. Ainsi, le présent document renferme les conclusions de l'ensemble des dialogues réalisés en français, en anglais et en espagnol.

Conclusions principales

Globalement, les résultats des dialogues et des visions des différents groupes linguistiques ont permis de mettre en exergue trois besoins fondamentaux :

- (1) le besoin de la communauté internationale de créer des **plateformes de dialogue inclusives et facilitatrices** (combinant le virtuel et physique) ;
- (2) le besoin de réduire le fossé entre les consommateurs et consommatrices et les agriculteurs et agricultrices, et la modification des comportements au moyen de **campagnes de sensibilisation** ;
- (3) le besoin de développer **des politiques et un environnement favorable** en vue d'accomplir des progrès dans les 17 ODD.

Les groupes de discussion ont aussi souligné que **la production commune et l'utilisation des données destinées à l'agriculture** (production, logistique, demande, météorologie, etc.) sous-tendant la plupart des solutions proposées jouaient un rôle important et devaient être **appropriées et responsables**.

Des **plateformes de dialogue inclusives** (virtuelles et physiques) permettraient de **combler les lacunes de connaissances**, par exemple en fournissant des informations sur les prix et les marchés. De même, des **formations** et des ressources en matière de gestion du savoir mises à disposition sur une plateforme numérique favoriseraient les échanges entre pairs et faciliteraient la collecte et l'**opérationnalisation de données agricoles**. Fondamentalement axées sur les interactions entre pairs, les plateformes permettraient aux acteurs de partager et, surtout, de **produire ensemble des connaissances relatives à l'agroécologie** et à d'autres domaines annexes.

Pour que de telles plateformes soient un succès, il est crucial de recourir à des approches participatives dans la conception des technologies pour accroître l'accessibilité et l'ouverture plutôt que de déployer des solutions développées par la communauté internationale du développement et des gouvernements. Des dialogues multipartites doivent inclure les actrices et acteurs les plus importants, qui doivent être au cœur du développement de ces plateformes. Par la suite, ils peuvent aussi être utilisés pour élaborer les bases des stratégies numériques et des plateformes de données nationales. Il convient également

de noter que le développement de plateformes de dialogue inclusives requiert une forte participation et des investissements massifs du secteur privé.

Une autre conclusion essentielle concerne la nécessité de réduire le fossé entre les consommateurs et les agriculteurs tout en modifiant les comportements au moyen de campagnes de sensibilisation. En effet, les groupes ont estimé qu'une manière de combler l'asymétrie d'informations et de connaissances consiste à **mettre en place des campagnes de sensibilisation de grande ampleur** ciblant tant les consommateurs que les producteurs afin d'expliquer la valeur de la production alimentaire et son rôle dans les domaines de la durabilité environnementale, de la santé et du développement socioéconomique.

Pour que la sensibilisation opère des changements comportementaux incluant des choix plus sains et plus durables en matière d'alimentation, l'étape suivante consiste à se focaliser sur **les jeunes et les groupes de femmes**. En effet, il est possible d'influer sur les décisions des familles en impliquant la nouvelle génération d'actrices et d'acteurs du changement notamment au moyen de programmes scolaires dédiés et en encourageant la participation des femmes, qui peuvent agir comme moteur du changement au niveau de la communauté. Par ailleurs, la sensibilisation peut aussi être accrue au moyen de la législation et de la **promotion de normes concernant les emballages et les étiquettes**. Ces derniers doivent fournir aux consommateurs des informations au sujet de la valeur nutritive des produits. Dans ce domaine, il est possible de s'appuyer sur les nombreuses expériences déjà réalisées, notamment en Amérique du Nord et en Europe.

S'agissant de la sensibilisation, les éléments relevés comprenaient les points clés suivants :

- ne pas limiter les actions de sensibilisation aux connaissances, mais inclure aussi la pratique (p. ex. cultiver un potager, cuisiner) ;
- développer les compétences du personnel aux frontières afin qu'il connaisse et qu'il comprenne les lois régissant le commerce ;
- diffuser à grande échelle des informations sur les régimes alimentaires sains et durables ainsi que sur la gestion agroécologique, tout en valorisant les connaissances et le savoir-faire locaux ; faire connaître des critères de bonne consommation, réduire les énormes pertes post-récolte, introduire des mesures incitatives et encourager des pratiques qui simplifient l'accès à la nourriture (p. ex. commerce en ligne) afin de faciliter la transition ;
- fournir régulièrement des informations sur les prix des produits en mettant à profit les réseaux sociaux afin que les petits producteurs et productrices sachent où proposer leurs produits et ne les vendent pas à des prix inférieurs à ceux du marché ;
- créer des plateformes d'information publiques pour garantir que les informations récoltées parviennent aussi aux producteurs et productrices de denrées alimentaires.

Pour que les actions, les solutions et les stratégies permettent d'accomplir des progrès, les groupes de discussion ont en outre souligné qu'il est aussi nécessaire de **mettre en place au niveau national des politiques, des partenariats et des possibilités d'investissements facilitateurs** :

- publication des contrats majeurs en matière d'investissements fonciers (nationaux et internationaux) afin de garantir la transparence, qui est essentielle ; clarification du rôle des gouvernements nationaux en matière de garantie de la confidentialité, de la sûreté et de la sécurité ainsi que du partage des données afin d'assurer un équilibre entre l'accès aux données et la protection de la sphère privée ;
- introduction par les gouvernements nationaux de politiques fiscales favorables susceptibles de réduire les taxes aux frontières pour les produits durables (qui permettent p. ex. de faire baisser les émissions de CO₂) et de renforcer les chaînes d'approvisionnement locales ;
- mise en place ou renforcement massif par les gouvernements de marchés traditionnels (informels), de circuits courts de commercialisation et de foires écologiques en milieu urbain et périurbain, sans grandes restrictions sur les produits agroécologiques (idée prédominante au sein des dialogues en espagnol) ;
- nécessité pour la communauté internationale de s'investir afin de développer des partenariats public-privé (gouvernements, société civile, secteur privé) dans le but de favoriser l'engagement politique et de mobiliser les groupes de population marginalisés ; si le secteur privé bénéficie d'incitations appropriées, il peut créer une interface entre les économies informelle et formelle, tandis que des partenariats de recherche fondés sur une approche participative doivent permettre d'éclairer les politiques publiques et d'échanger des connaissances avec les

communautés, en proposant une variété de solutions et de produits parmi lesquels les partenaires locaux peuvent choisir.

Résumé des discussions de groupe : comment concrétiser les douze visions

Dans le cadre des dialogues, les participantes et participants se sont penchés sur douze visions ayant trait aux domaines suivants : 1) [prix équitables](#), 2) [réseaux sociaux solides](#), 3) [production durable](#), 4) [politiques favorables](#), 5) [sensibilisation à la nutrition](#), 6) [repas scolaires sains](#), 7) [accès à la terre](#), 8) [politiques de commerce équitable](#), 9) [données fiables et certification](#), 10) [partenariats de recherche propices](#), 11) [agriculture agroécologique](#), 12) [ressources naturelles intactes](#).

Les sections ci-après résument les principales actions identifiées afin de concrétiser chaque vision, regroupant les échanges dans les 3 langues.

Vision 1 : prix équitables

Parce que la société valorisera le rôle que les agriculteurs et agricultrices jouent dans les systèmes alimentaires par le biais d'une fixation réelle des coûts et des prix, les populations rurales, en particulier les jeunes, auront de meilleures perspectives économiques et sociales et les agriculteurs et agricultrices seront mieux inclus dans les processus de décision économiques et politiques pertinents.

Résumé des discussions

Actions permettant de concrétiser la vision

1. Développer des plateformes de discussion pour veiller à ce que les prix reflètent la valeur des biens

La rémunération des agriculteurs et agricultrices doit s'améliorer, et il devrait y avoir une participation égale et une intégration de toutes les parties prenantes dans le processus de prise de décision lié aux marchés alimentaires. Cet objectif peut être atteint grâce à un dialogue entre les parties prenantes des systèmes alimentaires dans le cadre de plateformes inclusives permettant des discussions et des négociations ouvertes, transparentes et fondées sur des faits concernant les coûts et la fixation des prix. Un organisateur neutre devrait être chargé de mettre en place et de diriger ces plateformes, et les organisations paysannes devraient jouer un rôle majeur dans leur gestion.

2. Lancer des campagnes de sensibilisation ciblant tant les producteurs et productrices que les consommateurs et consommatrices

Les participantes et participants ont estimé qu'un changement radical est nécessaire dans toute la société s'agissant de la valeur accordée à la nourriture ; la valeur de la production et des prestations fournies par les agriculteurs et agricultrices doit dépasser les coûts de production ; les consommateurs et consommatrices devraient être davantage conscients de l'ensemble des services écosystémiques. Ce changement radical peut être atteint au moyen de campagnes de sensibilisation au commerce équitable et de la valeur générée par l'agriculture au profit de la société et de l'environnement, le public ciblé devant inclure tant les productrices et producteurs que les consommatrices et consommateurs.

3. Organiser des actions de *lobbying* et de plaidoyer politique en faveur d'un commerce juste et plus équitable

Les régimes commerciaux nationaux, régionaux et mondiaux doivent devenir plus favorables aux petits exploitants des pays en développement et encourager des méthodes de production durables. Cet objectif peut être atteint avec l'aide d'institutions internationales, en se concentrant sur des actions mondiales de communication, de *lobbying* et de plaidoyer politique en faveur du commerce équitable et de systèmes alimentaires plus justes.

4. Assurer des niveaux plus élevés de productivité et de rentabilité pour les agriculteurs et agricultrices

Cet objectif sera atteint en créant un environnement favorable (eau, électricité, infrastructure incluant des technologies innovantes), en développant l'agriculture contractuelle, en soutenant les foires commerciales et le marketing pour faire connaître les aliments locaux, en exploitant le potentiel des nouvelles technologies pour communiquer au sujet de techniques agricoles innovantes, en renforçant les capacités des jeunes souhaitant créer des entreprises agricoles. Les gouvernements devraient fournir une aide pour mettre en place et/ou renforcer le fonctionnement des marchés traditionnels, les circuits courts de commercialisation et les foires écologiques dans différents lieux urbains ou périurbains.

5. Faciliter l'accès des communautés pauvres ou fragiles à une alimentation saine

Pour parvenir à des systèmes alimentaires durables, il convient de séparer la problématique de l'accès des communautés vulnérables à la nourriture et celle de la réglementation des prix des aliments. En conséquence, les gouvernements doivent prendre des mesures sociales afin de faciliter l'accès des communautés pauvres à une alimentation saine. Les mesures peuvent par exemple inclure l'introduction d'une nourriture saine dans les repas scolaires ou l'établissement de bons permettant d'obtenir des aliments sains auprès de distributeurs ou de (re)vendeurs responsables.

Remarque

La nécessité pour les organisations et institutions intergouvernementales de tenir compte des acteurs et actrices spécifiques (producteurs) et du contexte dans leurs stratégies et leurs procédures a été soulignée. Par exemple, le Programme alimentaire mondial (PAM) est l'un des plus gros acheteurs de produits alimentaires (graines, céréales) du monde, et près des deux tiers de ses achats sont réalisés auprès de grands acteurs économiques. Cette situation résulte notamment des lignes directrices et des critères utilisés en matière de qualité, qui ne sont pas adaptés aux petites exploitations (manque de ressources pour l'infrastructure ou la certification). Deux groupes ont également discuté de l'utilisation de subventions et de leur rôle dans la fixation de prix équitables.

Vision 2 : réseaux sociaux solides

Des mouvements et des réseaux sociaux forts entre les ménages, au niveau national et au niveau communautaire, favorisent non seulement une nutrition plus saine et des systèmes alimentaires durables, mais facilitent également une meilleure coopération économique le long des chaînes de valeur et d'approvisionnement ainsi que dans le travail familial et dans les soins non rémunérés, permettant ainsi l'égalité des chances entre hommes et femmes dans les activités économiques ainsi qu'une participation politique équitable.

Résumé des discussions

Actions permettant de concrétiser la vision

1. Promouvoir des approches participatives pour la conception des technologies

Pour améliorer l'accessibilité et l'ouverture, les participantes et participants ont estimé que les agriculteurs et agricultrices doivent être inclus dans la conception des technologies et dans la promotion des outils disponibles (ensembles de technologies et d'innovations) et des plateformes permettant d'intégrer les communications. Il est crucial de créer des partenariats avec les gouvernements et d'associer le secteur privé et le monde universitaire à ces initiatives.

2. Intégrer les réseaux sociaux en tant qu'outils d'extension du partage et du transfert des connaissances

Il convient de mettre à profit les outils disponibles tels que les médias sociaux, de travailler dans le cadre de groupes (tel que de semences), d'inclure le secteur privé et de recourir aux technologies numériques pour combler les asymétries de connaissances. Des exemples des meilleures pratiques peuvent être trouvés notamment au Ghana et au Nigéria.

3. Réduire le fossé entre les consommateurs et les producteurs et raccourcir les chaînes de valeur

Cet objectif peut être atteint en provoquant des changements structurels et en exerçant une influence sur les habitudes de consommation alimentaire, par exemple au moyen du commerce direct, de canaux de communication directs entre les productrices et producteurs et les consommatrices et consommateurs, de la segmentation des marchés ou d'actions de sensibilisation concernant les produits alimentaires que nous consommons. Il est nécessaire d'accroître la confiance dans les chaînes de valeur et de promouvoir des réseaux de valeur plutôt que des acteurs individuels. L'industrie de l'huile de palme offre un exemple de mesures positives qui peuvent être prises pour conduire à ces changements dans les relations entre les consommateurs et les producteurs. Dans le même temps, il importe de soutenir les personnes les plus vulnérables au sein des communautés afin que leur situation ne se détériore pas. Les questions de genre sont au cœur des réseaux sociaux, et il convient de motiver les femmes et les jeunes à former des associations et d'impliquer les hommes afin qu'ils les aident à s'investir dans les activités de production.

4. Promouvoir une production agroécologique qui ne pollue pas l'environnement

La promotion d'une production agroécologique qui ne pollue pas l'environnement, qui ne dégrade pas la nature et qui tient compte des pratiques locales peut être réalisée en intégrant les semences locales dans la chaîne de valeur, en se concentrant sur la territorialisation des systèmes agroalimentaires et en reconnaissant les capacités locales et les complémentarités territoriales entre les producteurs primaires et les entreprises actives dans la transformation. Des alliances stratégiques peuvent jouer un rôle clé dans les échanges de savoirs et de technologies, lesquels permettent des évolutions plus favorables à la nature qui s'appuient sur des capacités locales.

5. Distinguer les produits locaux des produits d'exportation

Les normes de certification internationales actuelles imposent souvent des limitations aux produits locaux, et il est important d'introduire une différenciation entre le marché local et le marché mondial pour les mesures sanitaires, la certification et l'étiquetage des aliments. Il est nécessaire de promouvoir l'étiquetage de la production locale afin de la rendre plus attrayante dans le cadre de l'accès au marché.

Remarque

Les trois groupes linguistiques ont souligné l'importance d'un dialogue participatif. En outre, les discussions ont aussi porté sur le type de soutien qu'il faudrait apporter aux organisations de producteurs

et productrices d'une part, de consommateurs et consommatrices d'autre part pour que leur participation aux dialogues avec les entreprises et les autorités puisse être de qualité. De plus, les participantes et les participants se sont intéressés à la manière de réduire les effets des déséquilibres de pouvoir. L'un des groupes a insisté sur la nécessité pour le UNFSS de garantir la protection des intérêts des réseaux sociaux de producteurs et productrices et de marchés locaux dans les pays du Sud.

Vision 3 : production durable

Parce que la production sera plus durable et les chaînes d'approvisionnement plus courtes, les producteurs et productrices et les consommateurs et consommatrices seront plus étroitement liés, les aliments et les choix alimentaires seront plus sains, les prix seront plus justes et les moyens de subsistance plus décent, tandis que les pertes et gaspillages alimentaires, l'utilisation des ressources naturelles, les impacts sur l'environnement et les émissions seront réduits au minimum.

Résumé des discussions

Actions permettant de concrétiser la vision

1. Développer un environnement favorable

Cet objectif doit se fonder sur une perspective systémique qui comprend des changements dans les structures de pouvoir (droits fonciers) et sur le plan économique (accès au capital) tout en autonomisant les agriculteurs et agricultrices (par l'intermédiaire des organisations paysannes). L'État doit jouer un rôle d'investisseur afin de garantir la durabilité, l'infrastructure et le soutien requis. Des actions spécifiques peuvent inclure l'amélioration des routes dans les campagnes pour que les petites exploitations aient accès aux marchés, l'adoption de politiques qui soutiennent les droits fonciers des agriculteurs et agricultrices et une collaboration plus étroite avec le secteur privé afin de faciliter l'accès au capital et aux investissements pour les exploitations agricoles, en particulier pour les femmes et les jeunes.

2. Promouvoir des solutions numériques tout au long des chaînes de valeur

Tous les agriculteurs et agricultrices doivent avoir accès aux technologies numériques, ces dernières devant être gratuites en particulier pour les groupes vulnérables. Il est essentiel que les entreprises développent des modèles d'affaires viables pour la fourniture de services numériques aux agriculteurs et agricultrices.

3. Accroître la demande de biens produits de manière durable

Le comportement des consommateurs et des consommatrices constitue l'un des outils du changement les plus puissants. En mettant l'accent sur des campagnes de sensibilisation et en cherchant à promouvoir la transparence pour les consommateurs, il est possible d'avoir un impact sur la demande. Ces efforts devraient cibler en particulier les écoliers et écolières ainsi que les femmes, ces dernières étant des actrices du changement qui assument des responsabilités au sein des familles et des communautés.

4. Se réorienter vers les produits locaux et investir dans les marchés locaux

Pour raccourcir les chaînes d'approvisionnement, il est nécessaire de réguler le marché mondial, car les systèmes de libre-échange actuels favorisent les grandes entreprises. Les gouvernements nationaux doivent développer des politiques publiques qui ciblent les petites entreprises, fournissant des fonds publics et un accès aux crédits adaptés aux besoins des PME (*smart credits*). Les exécutifs municipaux peuvent aussi former des alliances avec des conseils de quartier et des organisations paysannes territoriales ou autochtones. Le secteur privé doit fournir des systèmes logistiques efficaces qui mettent à profit les outils numériques. En outre, les grandes entreprises doivent assumer un plus haut niveau de responsabilité mondiale (un élément qui peut être influencé par les actionnaires, les investisseurs ainsi que les clients).

5. Investir dans la gestion des ressources naturelles

L'eau et le sol sont des éléments clés pour préserver la biodiversité et réduire l'impact climatique. Un effort doit être fourni afin d'équilibrer la demande et l'utilisation d'eau au moyen de solutions telles que des réseaux d'eau intelligents (Internet des objets), sur la base de meilleures données sur les sols. Pour améliorer la qualité de ces derniers, les gouvernements doivent encourager le recours à des produits biodégradables, promouvoir l'emploi de technologies permettant de valoriser les déchets biodégradables et investir dans des activités de renforcement des capacités pour les pratiques agroécologiques. Les communautés et les organisations paysannes peuvent promouvoir des pratiques ancestrales donnant de l'importance à la culture de diverses espèces considérées comme moins utiles sur le plan économique mais possédant d'autres types de valeur (notamment nutritives). Les gouvernements et les communautés devraient organiser de petits secteurs afin de reconstituer des biotopes naturels (microzones protégées).

Remarque

Les trois groupes linguistiques ont souligné qu'il convient de tenir compte des différences d'approches pour appliquer la vision aux petites exploitations familiales et à la production commerciale à grande échelle.

Vision 4 : politiques favorables

Les politiques agricoles et alimentaires nationales favorisent les denrées alimentaires régionales et saisonnières produites de manière durable et encouragent l'information sur les régimes alimentaires sains et durables, créant ainsi les conditions propices à une gestion agroécologique des ressources et à un accès à des denrées alimentaires sûres et nutritives pour toute la société à un prix abordable.

Résumé des discussions

Actions permettant de concrétiser la vision

1. Stimuler la prise de conscience et susciter le dialogue

Il importe de sensibiliser davantage aux principes de l'agroécologie, de la durabilité et de la nutrition. Les gouvernements devraient établir un dialogue avec les communautés locales, le secteur privé et la population et davantage sensibiliser le public à l'agroécologie, par le biais de la télévision ou de l'éducation, notamment dans le cadre des repas scolaires, p. ex. Les consommatrices et consommateurs pourraient être informés du caractère durable et de la qualité nutritionnelle d'un aliment grâce à un système de communication imitant les feux de signalisation. Cet étiquetage devrait être régulièrement mis à jour pour intégrer les meilleures données disponibles. En outre, il pourrait inclure des éléments plus narratifs afin de donner aux producteurs et productrices en amont la possibilité de s'exprimer.

2. Adopter une vision systémique pour les politiques publiques

Les politiques publiques devraient s'adapter au caractère systémique des systèmes alimentaires et passer ainsi d'une organisation sectorielle à une gestion cohérente et systémique. Un changement de paradigme est nécessaire. Une approche systémique comprenant des politiques sectorielles cohérentes doit être proposée pour permettre la transition d'une politique agricole à une politique alimentaire. Il importe notamment d'avoir, d'une part, une politique agricole favorisant les exploitations familiales et les petits producteurs et, d'autre part, une politique commerciale susceptible de protéger les producteurs locaux. L'accès au marché doit être encouragé pour les petites exploitations et les populations autochtones. La société civile peut apporter un soutien aux gouvernements, car nombre d'institutions œuvrent déjà à l'application d'une vision systémique. Les politiques publiques étant axées sur une vision systémique, l'instruction publique devrait être transversale et inclure des concepts tels que celui d'un bon niveau de vie.

3. Garantir l'obligation de rendre des comptes et le respect des normes dans les mesures politiques

Les mesures requises et mises en œuvre doivent être clarifiées à tous les niveaux (national, régional, communal) et par chacun des acteurs concernés. Le principe de subsidiarité (qui prévoit que les décisions soient prises au niveau le plus proche du problème) est essentiel pour clarifier les responsabilités des acteurs et des actrices aux différents échelons politiques. Il convient de veiller à ce que la décentralisation se traduise dans les faits. Ainsi, les politiques pourront être concrétisées bien plus efficacement au niveau local (cadre pour leur mise en œuvre).

4. Mise en place de systèmes de suivi

Des systèmes de suivi doivent être mis en place afin de mesurer les améliorations des politiques. Les indicateurs possibles comprennent la proportion de denrées alimentaires produites dans le pays par rapport à la nourriture consommée, le taux de malnutrition infantile, le taux de malnutrition, la proportion de denrées alimentaires produites et transformées dans le pays, le taux d'innovation, l'indicateur de biodiversité et les indicateurs d'impact (y c. l'empreinte écologique et donc la durabilité des produits). Un cadre mondial devrait être mis en place, à l'instar de ce qui a été fait pour l'eau et la biodiversité, afin de définir des indices et des objectifs au niveau régional (Amérique du Sud) et pour chaque pays, avec un système de suivi permettant d'observer les évolutions. Le FSS devrait encourager les milieux universitaires à jouer un rôle plus important, acteurs importants dans le domaine de la validation des données et des statistiques. Ainsi, les scientifiques devraient pouvoir prendre une part active dans le processus de prise de décision. De plus, le concept de « science » devrait être élargi pour inclure des savoirs empiriques, sociaux et autochtones.

Remarque

Deux des trois groupes linguistiques ont relevé que le FSS doit avoir un résultat très concret permettant de soutenir cette vision. Dans le cadre du sommet, les États membres devraient être appelés à jouer un

rôle majeur dans la transformation des systèmes alimentaires. L'accès au marché doit être encouragé pour les petites exploitations et les populations autochtones. D'après les groupes, le sommet devrait aller au-delà d'une simple standardisation des systèmes alimentaires et des interventions liées à la sécurité alimentaire.

Vision 5 : sensibilisation au domaine de la nutrition

L'intégration systématique de la thématique de la nutrition dans des domaines tels que les programmes scolaires ou les soins maternels et infantiles contribue à ce que les gens privilégient une alimentation saine et la production d'aliments diversifiés et durables, ce qui permet d'améliorer la demande et donc impacter la disponibilité et l'accessibilité d'une alimentation saine et durable pour toutes et tous.

Résumé des discussions

Actions permettant de concrétiser la vision

1. Développer des stratégies de sensibilisation à une alimentation saine

Il convient d'impliquer de nombreux acteurs et actrices dans des stratégies de sensibilisation à une alimentation saine et à une consommation responsable ciblant la population générale et tenant compte de la nature interculturelle des communautés. Les cantines scolaires doivent être, dans la société, un vecteur du message prônant une alimentation saine. À cette fin, elles doivent pouvoir bénéficier d'un accompagnement sous forme d'outils pédagogiques tels que des potagers scolaires (p. ex. [projet suisse pour des écoles à zéro déchet](#) [en anglais]) ou des sorties pédagogiques autour de la production alimentaire durable. Il est nécessaire de promouvoir un système de production durable en renforçant les capacités des institutions de soutien, des agriculteurs ainsi que des opérateurs partenaires. Tous ces éléments doivent figurer dans des programmes nationaux et des modules d'enseignement appropriés développés dans les cursus scolaires. De plus, des programmes spécifiques doivent s'adresser aux opérateurs des cantines et aux parents. Les actions de sensibilisation à la nutrition saine ne devraient pas se focaliser uniquement sur les écoles et les soins maternels et infantiles : elles devraient cibler l'ensemble de la chaîne de valeur et prendre en considération les spécificités du contexte.

2. Intégrer des thématiques liées à la nutrition dans le discours politique

La question de la nutrition saine doit être mieux intégrée aux discours et programmes politiques à différents échelons (local, national, international) et devrait également être abordée dans d'autres programmes (p. ex. la sécurité alimentaire). Pour mieux intégrer la thématique de la nutrition dans les discours politiques, il convient de mieux coordonner les messages relatifs à la politique alimentaire (concernant p. ex. la production alimentaire, la sécurité alimentaire, les marchés). Il est nécessaire de réunir les principales parties prenantes, à savoir les ministères de l'agriculture (et de l'élevage), de l'éducation et de la santé. Une plus grande clarté concernant le budget et les mandats est essentielle. Pour parvenir à une plus grande clarté en ce qui concerne les budgets et les mandats, une compréhension de ces trois domaines et la capacité d'organiser et de faciliter le dialogue politique sont requises.

3. Utiliser la terminologie appropriée

Il est important de définir de manière adéquate des concepts tels que la nutrition saine, les régimes alimentaires sains ou les aliments sains, et d'inclure des aspects liés à l'eau (p. ex. l'eau potable) dans les politiques, les lignes directrices et les programmes d'enseignement. L'expression « produit de manière agroécologique » ne garantit pas que la nourriture soit saine. S'agissant des repas scolaires et des actions de sensibilisation, il importe de mettre l'accent sur la sécurité et la diversité des aliments et de reconnaître que certaines denrées doivent nécessairement être importées et ne peuvent pas être produites localement pour des raisons de saisonnalité et d'emplacement géographique. Dans le cadre des repas scolaires, des produits alimentaires diversifiés doivent être utilisés leur combinaison permettant d'assurer l'équilibre nutritionnel. Le cas échéant, un enrichissement adéquat des produits alimentaires pourrait toutefois être préconisé.

Remarque

Les groupes ont souligné l'importance de relier les programmes scolaires et les activités de sensibilisation à la production d'aliments sains et nutritifs. Les liens avec la qualité et la nutrition de la production agricole doivent être renforcés. En outre, tous les groupes ont relevé la multiplicité des parties prenantes. Ces dernières doivent toutes être connectées pour identifier des solutions permettant de concrétiser cette vision.

Vision 6 : repas scolaires sains

La promotion de repas d'origine agroécologique dans les cuisines des écoles et des collectivités permettra de garantir une demande constante d'aliments produits de manière agroécologique et une alimentation saine pour tous les élèves et les membres de la société tout en améliorant les performances des élèves à l'école et des personnes à leur travail.

Résumé des discussions

Actions permettant de concrétiser la vision

1. Veiller à ce que les écoles aient accès à des infrastructures et à des connaissances adéquates en matière de production alimentaire

Les écoles doivent disposer d'un accès adéquat à la terre, à l'eau, à des potagers et à des infrastructures complémentaires, notamment des installations de stockage et des équipements de cantine. En outre, elles doivent posséder la capacité administrative nécessaire à la gestion de l'ensemble du processus, de l'approvisionnement à la distribution des aliments sur place. D'autres recommandations incluent la fourniture de livres de recettes aux cuisiniers et cuisinières des écoles, l'ouverture des cantines scolaires aux communautés locales (p. ex. le soir, ce qui permet de générer des revenus) et le recours à des kiosques alimentaires situés à proximité afin de recevoir un soutien et de compléter les repas scolaires.

2. Associer les parents et les communautés à l'élaboration des menus destinés aux écoles

L'une des recommandations se concentre sur la gestion de la conception et de la mise en œuvre de campagnes de sensibilisation encourageant la participation des parents dans le développement de menus locaux destinés aux élèves. De plus, des stratégies devraient viser à informer sur le rôle des femmes de sorte à intégrer ces dernières dans les comités chargés de créer et de composer les menus.

3. Faciliter l'approvisionnement des fournisseurs et l'accès de ces derniers à des financements

Les organisations paysannes qui fournissent les denrées, les acheteurs et acheteuses, les organisations donatrices, les banques et les institutions financières non bancaires devraient faciliter l'approvisionnement des fournisseurs de repas scolaires et leur accès à des financements. Les gouvernements devraient identifier les banques et les institutions financières non bancaires qui offrent des services de lignes de crédit avec garantie bancaire spécifiques aux fournisseurs de produits alimentaires et donner des informations à leur sujet. Ces institutions permettent le financement de fournisseurs qui ont signé des contrats avec des acheteurs au niveau des écoles.

4. Sensibiliser les communautés à la nutrition au moyen des cantines scolaires

Au sein de la société, les cantines scolaires doivent être, dans la société, un vecteur du message prônant une alimentation saine. À cette fin, elles doivent pouvoir bénéficier d'un accompagnement sous forme d'outils pédagogiques tels que des potagers scolaires ou des sorties pédagogiques autour de la production alimentaire saine et durable. Il est nécessaire de maintenir un système de production durable en renforçant les capacités des institutions de soutien, des agriculteurs ainsi que des opérateurs partenaires.

Remarque

Pour garantir des régimes alimentaires sains, il importe de veiller à ce que la vision se concentre sur la promotion de repas qui sont non seulement d'origine agroécologique, mais aussi nutritifs. Cette vision est fortement liée à la vision 5 en ce qui concerne l'élaboration de programmes d'études et les activités de sensibilisation : de manière générale, les recommandations 1 à 3 de la vision 5 s'appliquent aussi à la vision 6.

Voici un exemple de bonne pratique venant de Bolivie : les organisations paysannes ont des acheteurs potentiels dans les écoles, mais elles ne reçoivent pas les paiements en temps voulu. Pour atténuer ce risque, certaines banques proposent un service de paiement par garantie bancaire (contrat entre les deux parties), ce qui assure un paiement dans les délais aux organisations et un recouvrement de l'argent par la banque. Les partenaires de la DDC et de PROFIN (Swisscontact) ont une grande expérience en matière d'éducation financière.

Deux groupes ont souligné le rôle et l'expérience du PAM pour ce qui concerne les repas scolaires. De nombreuses thématiques discutées au sein des groupes ont été documentées dans deux rapports

consacrés aux programmes de repas scolaires dans 46 pays renferment des informations sur de nombreuses thématiques discutées au sein des groupes : [wfp263529.pdf](#) et le manuel de référence [*Alimentation scolaire issue de la production locale*](#).

Vision 7 : accès à la terre

Les réformes foncières et judiciaires permettent un accès amélioré et équitable à la terre et à la justice pour tous, notamment pour les femmes et les jeunes. De cette manière, tous les investissements que les agriculteurs et agricultrices consacrent à la terre et au développement durable et résilient de moyens de subsistance décents ainsi que l'indépendance économique sont sécurisés.

Résumé des discussions

Actions permettant de concrétiser la vision

1. Harmoniser le droit foncier moderne et les systèmes traditionnels de gestion de la terre

Il convient de diffuser les textes légaux officiels et de sensibiliser les populations aux lois et aux règlements fonciers en vigueur (p. ex. exclusion des femmes togolaises du droit au sol en raison de pratiques traditionnelles de gestion des terres) sans créer des problèmes au niveau des communautés.

2. Sécuriser les zones agricoles et procéder à des investissements structurels

En raison de faibles rendements économiques générés par l'agriculture, des agriculteurs et agricultrices vendent les terres qui leur ont été transmises et sur lesquelles ils possèdent des droits de propriété individuels (dans les pays où la propriété foncière relevait du domaine public). La revalorisation de l'agriculture, qui redonne de la valeur aux terres agricoles, et la réglementation des investissements immobiliers peuvent contrer ce phénomène. Il importe de sécuriser les zones agricoles et de procéder à des investissements structurels (irrigation, stockage et conservation des produits) pour une utilisation optimale des terres agricoles, notamment par les femmes et les jeunes.

3. Prendre en compte la vision qu'ont les peuples autochtones des régimes fonciers

Les politiques foncières nationales doivent tenir compte des terres communales présentant une biodiversité riche, qui sont considérées par les populations autochtones comme des terres ancestrales ou appartenant à la communauté. Elles doivent en outre garantir leur intégrité et leur protection par la voie législative.

4. Encourager le dialogue

Il est important d'établir un dialogue permanent entre les dépositaires des terres (c'est-à-dire les propriétaires fonciers), les utilisateurs et utilisatrices des terres et les autorités locales afin de faciliter l'accès à la terre. Les agences de développement et de coopération peuvent contribuer au dialogue et à la gestion de l'information afin que les groupes marginalisés (peuples autochtones, femmes, jeunes) soient au fait de leurs droits et d'outils tels que la Déclaration des Nations Unies sur les droits des paysans et des autres personnes travaillant dans les zones rurales.

5. Créer un cadastre pour éviter le bradage des terres et la spéculation

Le cadastre permettrait de surveiller et de vérifier les transactions foncières afin d'éviter le bradage et l'accaparement des terres ainsi que la spéculation foncière. Il est nécessaire de définir ou, le cas échéant, de confirmer les zones destinées à la production et à l'agriculture et d'interdire les transactions foncières à d'autres parties. Pour les investissements fonciers (nationaux ou internationaux) de grande ampleur, la transparence est essentielle : les contrats devraient être rendus publics (attribution des droits fonciers, ventes, paiements liés aux concessions, études sur l'impact environnemental, rapports de suivi et d'évaluation) et mis à la disposition des investisseurs et des gouvernements concernés (pays hôtes et pays cibles).

Remarque

Les trois groupes linguistiques ont mentionné de nombreuses approches et questions spécifiques aux différents contextes. Parmi les enjeux importants soulevés dans le cadre des dialogues en espagnol figuraient la garantie des droits fonciers et le fait de rendre des comptes aux peuples autochtones s'agissant de l'utilisation des ressources naturelles. Les dialogues en français ont abordé des thématiques telles que l'accaparement des terres et le fait que la décentralisation de la gestion foncière (en Afrique de l'Ouest) ne s'est pas accompagnée de la mise à disposition des ressources nécessaires à sa concrétisation. Les dialogues en anglais se sont concentrés pour leur part sur la nécessité d'identifier des solutions destinées tant aux petites exploitations qu'aux grandes entreprises du secteur privé et, dans le cadre de l'approche paysagère, d'aborder également les questions liées à la pêche, aux lacs et à l'eau.

Vision 8 : politiques commerciales équitables

Des régimes nationaux d'importation, d'exportation et de taxation appropriés permettront aux agriculteurs et aux agricultrices de se concentrer sur des produits compétitifs sur les marchés nationaux, régionaux et internationaux, ce qui devrait permettre la création de revenus et d'emplois le long des chaînes de valeur et d'approvisionnement en milieu rural et urbain.

Résumé des discussions

Actions permettant de concrétiser la vision

1. Développer les zones rurales et créer des emplois

Les gouvernements doivent prendre des mesures à l'égard de la migration urbaine en développant les zones rurales et en proposant aux jeunes et aux femmes (intégration de la dimension de genre) des emplois et des revenus significatifs. Les producteurs doivent bien s'organiser afin de contribuer au développement rural et d'être compétitifs dans les systèmes alimentaires qui les concernent.

2. Mettre en place des partenariats public-privé pour favoriser l'engagement politique

Il importe de mobiliser les couches de population marginalisées et d'inclure la société civile et le secteur privé en vue d'élargir l'engagement politique concernant certains problèmes d'efficacité. Les participantes et les participants ont estimé que de telles actions permettraient de rendre les systèmes alimentaires plus inclusifs et plus pertinents.

3. Formaliser le commerce

Pour parvenir à cet objectif, il convient de prévoir des mesures d'encouragement pour le secteur privé et un programme défini indiquant clairement ce qui sera réalisé, les actions nécessaires et les parties prenantes concernées. En outre, une approche partant de la base et fondée sur les principes du commerce équitable (conditions de travail sûres, protection de l'environnement, transparence) doit être privilégiée pour passer d'un commerce informel à un commerce formel et recueillir toutes les informations pertinentes sous forme de statistiques. Parmi les méthodes possibles, les fédérations, les coopératives, les organisations paysannes, les associations de petites et moyennes entreprises ainsi que les chambres d'industrie et de commerce pourraient mettre en place des espaces de dialogue afin de créer des conditions favorables, inclusives et attrayantes.

4. Développer des normes et un système de suivi efficace

Il est nécessaire d'instaurer des normes et de la transparence s'agissant pour les régimes d'importation et d'exportation et de taxation. En outre, il convient de mettre en place des mécanismes de suivi concernant l'application des politiques et la taxation concrète aux niveaux national et international, tous les acteurs et actrices (producteurs et consommateurs) devant s'engager à respecter ces éléments. Des valeurs de référence claires doivent être définies, de même qu'une série d'indicateurs permettant de suivre les progrès réalisés. La coordination pourrait être assurée par l'Organisation mondiale du commerce.

5. Créer des mesures incitatives fiscales et tarifaires pour les produits durables

Il faut réduire les taxes et supprimer les procédures et les coûts superflus liés au commerce de produits. Dans ce but, des acteurs tels que les unions douanières et les gouvernements doivent trouver des solutions et des mesures réalisables en engageant un dialogue et en organisant des tables rondes. Le commerce devrait servir à promouvoir le développement durable et à améliorer les systèmes de production en mettant l'accent principal sur les producteurs, se concentrant sur la promotion de l'autosuffisance et de méthodes de production, de transformation et de commercialisation inclusives et durables au moyen d'incitations adéquates et intelligentes. Il faut des mesures incitatives claires en faveur des complémentarités écologiques et régionales.

6. Simplifier le commerce transfrontalier

Cet objectif peut être atteint en facilitant les alliances transfrontalières qui recourent à un système de certification et à un ensemble de règles uniformes sur les produits (cacao, huile de palme) et en réduisant les taxes aux frontières sur les produits durables (p. ex. s'ils permettent de faire baisser les émissions de CO₂). Les gouvernements et les syndicats devraient analyser les instruments du commerce international (politiques tarifaires) et les mettre à profit pour qu'ils contribuent à la réalisation des ODD.

Remarque

Les trois groupes linguistiques ont relevé l'importance de dépasser les considérations politiques et d'aborder les questions de concrétisation et de développement des capacités afin de veiller à ce que les solutions proposées aient un impact réel dans les pays concernés.

Vision 9 : données fiables et certification

Un système national de données précises, sûres et fiables et de certification de la production, de la distribution, de la transformation, de la commercialisation et de la consommation de produits agricoles fournira des informations sur les éléments nécessaires de cadres juridiques appropriés et sur l'utilisation adéquate des ressources pour les chaînes de valeur agricoles.

Résumé des discussions

Actions permettant de concrétiser la vision

1. Cartographier les données et le paysage des parties prenantes

Pour concrétiser cette vision, il convient tout d'abord d'organiser des dialogues afin de diffuser des informations et de cartographier les données et les différentes parties prenantes (acteurs capables de fournir ou de collecter les données, avec quels moyens ou instruments, et ceux souhaitant utiliser ces données, plateforme permettant de mettre en relation ces deux groupes). Cet objectif peut être atteint en réunissant les acteurs et actrices les plus importants d'un pays dans le domaine des données et de la certification. Ces consultations peuvent ensuite servir de base à l'élaboration d'une stratégie numérique et d'une ou plusieurs plateformes de données. Lors des discussions, il convient d'identifier les données nécessaires immédiatement et celles qui resteront valables après un an ou dix ans. Les acteurs qui mettent à disposition leurs données doivent en comprendre l'impact et leurs bénéfices, et connaître la valeur de cette dernière tout le long de la chaîne de valeur, de la production à la consommation. Dans les pays n'offrant pas de couverture en matière de santé publique, la possibilité offerte aux producteurs et productrices impliqués dans la transmission de données de bénéficier d'une assurance maladie pourrait constituer une mesure incitative.

2. Développer des stratégies, des politiques et un cadre juridique au niveau national pour le domaine numérique

Ces efforts devraient être menés par un organe public-privé dirigé par des représentantes et représentants des différentes organisations sociales et productives. Se fondant sur les résultats de dialogues impliquant les parties prenantes les plus importantes, les gouvernements doivent développer des stratégies numériques (y c. l'architecture des données, c'est-à-dire la manière dont les données sont organisées et utilisées pour élaborer les politiques), établir des organismes de certification indépendants ou des panels d'experts pour valider les données avant leur mise à disposition (une collaboration symbiotique entre les organismes de certification et l'organe national chargé des statistiques permettrait de contribuer à réduire les coûts de certification) et identifier les besoins en matière d'amélioration des capacités, de formation continue et de *coaching* (renforcement des institutions au moyen de compétences et d'outils adaptés). Toutes les données devraient être partagées dès lors qu'elles ne sont pas frappées d'embargo.

3. Investir dans les infrastructures

Pour encourager les solutions numériques, il est essentiel d'investir dans les infrastructures. Les efforts correspondants doivent être menés par les ministères de l'infrastructure ou de la communication en partenariat avec le secteur privé (entreprises de téléphonie mobile). Les gouvernements nationaux doivent investir dans les réseaux de téléphonie mobile et l'accès à l'électricité et veiller à la possibilité de se connecter aux services de données numériques.

Remarque

La disponibilité et l'accessibilité des données, mais également la certification sont essentielles non seulement pour des besoins législatifs et pour l'attribution des ressources, mais aussi pour informer les consommateurs et les consommatrices et guider leurs actions. Les trois groupes linguistiques ont mis l'accent sur des éléments différents. Deux d'entre eux se sont concentrés davantage sur des stratégies et politiques nationales en matière de données, tandis que le troisième s'est plutôt penché sur les données liées aux producteurs et aux consommateurs. Cependant, tous les groupes ont relevé qu'il existe des disparités entre les pays en ce qui concerne l'accès aux données et aux stratégies numériques et leur utilisation. Ils ont également souligné que la protection, la certification et la validation des données devaient être au cœur de la mission des gouvernements nationaux, soutenus par la communauté internationale.

Vision 10 : partenariats de recherche favorables

Les partenariats internationaux de recherche agricole se concentrent sur les éléments de l'agroécologie et de la résilience climatique, tiennent compte des différents contextes régionaux, notamment des pays fragiles ou à faible revenu, et mettent leurs résultats à la disposition de tous.

Résumé des discussions

Actions permettant de concrétiser la vision

1. Adopter une approche participative

Les parties prenantes locales (en particulier les producteurs et les consommateurs) devraient pouvoir s'exprimer davantage concernant la recherche agricole. Les décisions visant à fixer les orientations dans ce domaine ne devraient pas être l'apanage des gouvernements : la société civile devrait y être associée pour que la recherche se fonde sur une demande réelle. La recherche elle-même devrait être organisée comme un processus participatif accordant un rôle fort aux actrices et acteurs locaux. Une telle structure requerrait des mécanismes permettant la création et la participation d'espaces de dialogue. Certains d'entre eux existent déjà (p. ex. fermes-écoles), alors que d'autres devraient être créés. Des échanges continus entre les milieux de la recherche et le domaine appliqué devraient conduire à des innovations qui s'inscrivent dans l'intérêt de toutes les parties prenantes.

2. Partager les résultats de la recherche

Tous les groupes de discussion ont relevé la nécessité de partager les résultats de la recherche. Ces derniers devraient être en libre accès, et les échanges et l'apprentissage croisé devraient être encouragés. La transparence est fondamentale. En outre, cette manière de procéder permet de veiller à ce que les connaissances existantes soient prises en considération. L'un des groupes a indiqué que les résultats de la recherche devraient être utilisés dans le cadre d'un plaidoyer pour une transformation agroécologique des systèmes alimentaires.

3. Repenser le rôle des donateurs

Un des groupes de discussion en particulier a indiqué que la dépendance vis-à-vis des pays du Nord pour ce qui a trait au financement est problématique. Plutôt que de définir des priorités en matière de recherche, les gouvernements du Nord et les institutions internationales devraient assumer un rôle de facilitateurs dans le cadre de processus locaux. De plus, les donateurs devraient davantage soutenir une recherche agricole qui tienne compte des priorités et des besoins des pays du Sud.

4. Remettre en question les priorités de la recherche

Les groupes de discussion ont tous estimé que la recherche devrait être axée sur la demande et inclure toutes les disciplines pertinentes. La question de savoir si l'agroécologie devait jouer le rôle de principe directeur à cet égard n'a pas donné lieu à un consensus clair. L'un des groupes a souligné que les espèces négligées et l'élevage constituaient des thématiques de recherche importantes qui ne devraient pas être délaissées.

5. Garantir un suivi et une évaluation participatifs

Un groupe en particulier a mentionné la nécessité de garantir un suivi et une évaluation participatifs, car cette approche conférerait davantage de moyens d'action aux acteurs et actrices pour réclamer des comptes. Bien qu'il soit judicieux de recourir à des indicateurs reconnus au niveau international (p. ex. les ODD), l'importance de prendre aussi en considération les stratégies de développement et indicateurs régionaux et locaux a également été soulignée.

Remarque

Des divergences sont apparues entre les groupes s'agissant du rôle à accorder à l'agroécologie. Un des groupes a considéré cette dernière comme un mouvement important à long terme qui doit être soutenu par la recherche et qui exige de repenser les modèles de recherche. Un autre groupe a estimé qu'il s'agit d'une approche parmi d'autres et a recommandé d'adopter une vue plus large et d'être à l'écoute des productrices et des producteurs.

Des réserves ont été exprimées concernant la représentativité du dialogue, car les agriculteurs et agricultrices étaient plutôt sous-représentés et certains groupes de discussion étaient assez restreints.

Vision 11 : agriculture agroécologique

Une diversification agroécologique de la production et des pratiques agricoles à faible impact réduisant l'utilisation de combustibles fossiles et de composants chimiques permettent une gestion plus durable des ressources naturelles, une consommation alimentaire plus sûre et la création d'un plus grand nombre d'emplois.

Résumé des discussions

Actions permettant de concrétiser la vision

1. Lancer un programme d'échange de pair à pair

Le programme devrait se concentrer sur l'application de concepts agroécologiques destinés aux agriculteurs et agricultrices (voire à d'autres acteurs du système alimentaire). Il faudrait pour cela des échanges et l'inclusion des communautés paysannes (petites exploitations, grandes exploitations pouvant servir d'exemples). Il est important que la plateforme se fonde sur des réseaux traditionnels, qu'elle permette aux pairs d'échanger en personne hors ligne et qu'elle leur offre des opportunités. Les réseaux sociaux établis au sein des communautés doivent sous-tendre ces efforts.

2. Soutenir la gestion des connaissances au moyen d'une plateforme numérique

Une plateforme numérique devrait faciliter les échanges entre pairs ainsi que la collecte et l'opérationnalisation de données agricoles. Elle permettrait aux acteurs et actrices de partager et, surtout, d'élaborer ensemble un bagage en matière d'agroécologie. Par la suite, la constitution de réseaux liés à l'agroécologie et le regroupement des bonnes et meilleures pratiques dans ce domaine pourraient aussi contribuer à des changements au niveau des politiques visant à appliquer des principes agroécologiques. Il importe que la plateforme dispose d'un espace dédié destiné aux femmes, aux groupes de femmes et aux agricultrices.

3. Promouvoir l'agroécologie avec le soutien des gouvernements

Au niveau des politiques publiques, il est nécessaire d'élaborer une stratégie nationale incluant une feuille de route et des jalons précis afin de promouvoir l'agroécologie avec un soutien gouvernemental. Les gouvernements peuvent aider les producteurs et les productrices sur les plans technique (y c. la qualité) et financier afin d'encourager la production et la consommation de produits agroécologiques et de raccourcir les chaînes de valeur. Ils peuvent améliorer l'accessibilité des routes et les axes de distribution des produits agroécologiques. Grâce aux médias, ils peuvent en outre veiller à ce que les politiques soient diffusées auprès des parties prenantes et des productrices et producteurs concernés. Ces actions permettraient de garantir que l'agriculture agroécologique soit officialisée et que les États aient à répondre des processus et se les approprient.

4. Encourager l'expansion du financement vert

Cet objectif vise à contribuer au développement de l'agroécologie. Les Nations Unies ont mis en place une ligne de financement qui contribue au développement durable tout en atténuant les effets du changement climatique. Au sein des pays, les banques de développement gèrent aussi ce modèle financier, qui doit devenir davantage accessible aux producteurs et productrices agroécologiques au niveau national.

Remarque

Les groupes ont identifié le besoin d'une gestion et d'un transfert des connaissances comme une composante à part entière des solutions. Ils ont aussi souligné l'importance d'impliquer le secteur privé et de mettre à profit les collaborations de type public-privé.

Vision 12 : ressources naturelles intactes

En optant pour des cultures adaptées aux conditions locales, des méthodes de conservation des sols et des systèmes d'irrigation durables, qui utilisent le moins d'eau possible, il est possible de maintenir une production alimentaire efficace (également en termes de coûts) tout en préservant les ressources en eau et l'aquaculture, en améliorant la qualité et en réduisant l'érosion des sols, et en s'adaptant mieux aux effets négatifs du changement climatique.

Résumé des discussions

Actions permettant de concrétiser la vision

1. Orienter les pays vers une utilisation durable des ressources naturelles et vers la biodiversité

La communauté internationale doit fournir des éléments d'orientation en faveur d'une utilisation durable des ressources naturelles et de la biodiversité. Elle doit guider la planification territoriale en tenant compte du potentiel d'utilisation des terres et permettre d'atteindre un équilibre entre la préservation des ressources naturelles et le développement. Pour que l'approche paysagère soit applicable sur le terrain, il convient d'identifier clairement les parties prenantes, leurs rôles et les relations qui les unissent, et ce, à différents niveaux (local, régional et global). Il est important de prendre en considération les zones sensibles (*hotspots*), c'est-à-dire des zones de conservation prioritaires, ainsi que les ressources intactes, qui recèlent une biodiversité riche. Les gouvernements nationaux devraient envisager de renforcer ces fonctions environnementales et de fixer des orientations visant à promouvoir une utilisation durable des ressources naturelles ainsi que la biodiversité, avec des espèces comme le cacaoyer sauvage ou les palmiers *Euterpe oleracea* (*açaï*) et *Geonoma deversa* (*jatata*). Ces systèmes améliorent l'utilisation des ressources forestières.

2. Développer de meilleures politiques en matière d'utilisation des terres

Les gouvernements doivent être encouragés à adopter des politiques fortes concernant l'utilisation des terres et les fonctions de l'exploitation des sols sur différentes surfaces. L'empiètement gratuit sur les terres doit être évité aux niveaux local, régional et national. Il est essentiel que la société civile et les consommatrices et consommateurs soient impliqués et aient les moyens de participer au développement des politiques publiques. De plus, ces dernières doivent être élaborées en collaboration avec les communautés auxquelles elles s'appliquent ou qui sont censées en profiter. En outre, il faut rendre compte de la manière dont ces politiques sont mises en œuvre.

3. Sensibiliser

Les gouvernements devraient investir dans des campagnes de sensibilisation à large échelle concernant les systèmes de production alimentaire et leurs processus. Il s'agit d'encourager les consommatrices et les consommateurs à opter pour une alimentation plus saine, d'élargir la base alimentaire et de réduire le gaspillage de nourriture.

4. Adopter une approche systémique et inclure la circularité

La préservation des ressources naturelles requiert une approche systémique axée sur un paysage intégré. Celle-ci devrait se concentrer sur la préservation et la promotion de la biodiversité (agricole) ainsi que l'élargissement de la base alimentaire tout en rendant cette dernière moins extractive et plus respectueuse de l'environnement. En d'autres termes, elle devrait viser à diversifier la base alimentaire et donc l'agroécosystème tout en maintenant un équilibre sain avec la nature et la biodiversité. Un système positif biodiversifié ou une agriculture respectueuse de la nature permettraient qu'aucune nouvelle forêt ou zone humide ne soit détruite, que les habitats ne soient pas convertis en cultures agricoles et que la production alimentaire devienne moins destructive. La société civile a un rôle important à jouer en matière de sensibilisation et de modification des habitudes de consommation. En outre, tous les acteurs de la chaîne d'approvisionnement doivent réduire à un minimum les pertes et le gaspillage. La circularité permettrait de réduire l'utilisation des ressources naturelles et de réfléchir au concept de cycle de vie.

Remarque

Les trois groupes linguistiques ont souligné que la concrétisation de cette vision nécessite de renforcer les interfaces entre la recherche universitaire et les gouvernements. Les différents niveaux gouvernementaux jouent tous un rôle majeur dans la préservation de ressources naturelles intactes. Le groupe de discussion en espagnol a mis l'accent sur l'importance de définir les acteurs clés au niveau national. Il peut par exemple s'agir du service national chargé des zones protégées, ou des ministères de l'environnement et des eaux ou du développement rural et des terres.